LA PRIÈRE DE LA MÈRE AGNÈS

par François BOULÊTREAU

L'émergence, en toute personne, d'une vie spirituelle authentique se fait par rupture ou en continuité. A cet égard, les deux sœurs Arnauld, Mère Angélique et Mère Agnès, illustrent, à ce qu'il semble, les deux termes de cette alternative.

Jacqueline Arnauld, future Mère Angélique, révoltée de se voir confinée dans une abbaye, depuis son enfance, par la volonté des siens qui voulaient faire d'elle une abbesse, sombra au sortir de l'adolescence dans un état de langueur proche du désespoir. Cependant, alors même que son avenir lui apparaissait comme sans issue, la jeune fille vit s'ouvrir pour elle des perspectives nouvelles. Elle expérimenta alors le don d'une profonde joie intérieure. Tout se passait comme s'il existait un rapport paradoxal de cause à effet entre le désespoir et la joie. Certains psychologues diraient aujourd'hui que la rencontre de l'incontournable lui avait donné accès à la dimension essentielle (1). Elle qui n'avait eu jusqu'ici que dégoût pour son état religieux contre lequel les divertissements avaient été vains, se découvrait non seulement heureuse d'être religieuse mais entreprenait alors de réformer son abbaye. Elle poursuivait son dessein envers et contre tout. Elle eut le succès que l'on sait (2).

L'expérience de la Mère Agnès est toute différente. Alors que son aînée n'avait accepté d'entrer au monastère que pour y devenir abbesse et y exercer le commandement, Jeanne Arnauld, qui n'était pas encore la Mère Agnès, éprouvait, elle, de l'attrait pour la vie religieuse. C'est ainsi qu'elle fut le 20 octobre 1599, à l'âge de six ans, confiée à l'abbaye bénédictine de Saint-Cyr. Elle était destinée par sa famille, en dépit de ses répugnances, à prendre la succession de l'abbesse du lieu (3). Ainsi Jacqueline et Jeanne se retrouvaient l'une à Port-Royal, l'autre à Saint-Cyr. Port-Royal et Saint-Cyr n'étaient pas très éloignés et l'abbesse du monastère de la vallée de Che-

vreuse envoyait souvent son carrosse à sa sœur pour l'amener jouer avec elle. L'une et l'autre jouaient de bon cœur, mais la jeune et future Mère Agnès se distinguait car elle « avait une exactitude et un soin merveilleux à dire l'office ponctuellement, et pour cela interrompait son jeu, se retirait à l'écart des autres, pour dire bien sérieusement, nonobstant qu'elle ne fût que novice, et qu'elle vît la Mère Angélique, qui, toute Abbesse qu'elle était, ne s'incommodait point de cela, et ne le disait point du tout » (4). De manière étrange, en apparence tout au moins, c'est ce qui retint la Mère Angélique, « convertie » depuis lors, d'accepter de donner à sa sœur l'habit de Port-Royal et de la recevoir définitivement dans son abbaye. La réformatrice trouvait sa cadette « trop attachée au chœur ». Elle ajoute même :

Elle (Mère Agnès) témoignait vouloir être religieuse de demandait l'habit mais je voyais bien qu'il n'était pas encore temps. Je la fis différer plus de six mois. Il n'y avait en elle que son naturel tout pur, sans aucune infusion apparente de la grâce de Dieu. Elle aimait l'austérité par son naturel et jeûnait fort. Elle était sage et exacte mais vaine et glorieuse au delà de ce qu'on peut imaginer, jusqu'à demander à Dieu, pourquoi il ne l'avait pas fait naître Madame de France qui a été depuis Reine d'Espagne... Elle était fort difficile en son manger, son naturel ne la portant point à être austère en cela. Elle était fort délicate, propre et curieuse en ses habits avec excès...

La Mère Angélique poursuit en assurant qu'il suffit à Dieu de quelques mois seulement pour changer tout cela (5). A l'évidence les choses n'eurent point chez la cadette l'évolution tourmentée qu'elles prirent chez l'aînée. Ainsi, dans le premier cas, la « vocation » de la réformatrice de Port-Royal est perçue comme un surgissement aussi soudain qu'inattendu, quoiqu'il ait été préparé de manière lointaine et souterraine. La « conversion » de la Mère Agnès s'inscrit dans la continuité de sa nature. Chez l'une la conversion est « dramatique », chez l'autre elle passe inaperçue. Il va sans dire que la tonalité de cet événement fondamental, que les spirituels du XVII° siècle appellent « conversion », influencera la modalité de la prière de l'une et de l'autre. Nous nous attacherons plus particulièrement à la prière de la Mère Agnès.

On est à vrai dire peu renseigné — et c'est probablement une litote — sur les quelques mois qui furent ceux au cours desquels la Mère Agnès passa d'une foi probablement sociale et conventionnelle à une foi plus authentique. A défaut de textes, nous sommes

contraints de formuler des hypothèses. Il semble, en effet, qu'il pourrait y avoir un lien entre la prière que l'abbesse affectionna toute sa vie, depuis son plus jeune âge, à savoir le chant de l'office, et sa conversion. Celle-ci, comme paraît le suggérer la Mère Angélique, fut comme insensible et dépourvue de tout effet spectaculaire.

Le goût évident qu'avait pour l'office Mère Agnès fut, vraisemblablement, conforté par sa présence en un monastère bénédictin. Toute sa vie, elle aima assister à l'office dont elle appréciait la longueur et auquel elle fut toujours régulière et assidue (6). Lors de son séjour à Maubuisson (7.I-VII-1627) où elle suivit Mère Marie des Anges Suireau, nommée abbesse, « elle ne manqua point d'aller à matines tous les jours et d'assister à tout l'office ». Elle avouait une prédilection particulière pour primes et matines et définira même la dévotion comme « l'attention et la révérence à l'office divin » (7). Un texte manuscrit rapporte même que « Quand ses infirmitez lui ôtaient le repos et le sommeil... les psaumes qu'elle récitait lui charmait l'ennuy des plus longues nuits » (8)Elle insistera souvent auprès des religieuses de Port-Royal sur la manière de dire l'office et les incitera à demander à Dieu de leur donner « la révérence et la crainte de sa divine majesté à laquelle » elles parlent en disant l'office (9). La saveur qu'elle trouvait aux heures venait aussi notamment du plain-chant où elle excellait « ayant su son chant dès neuf ans ». L'extrême recueillement dans lequel la voyaient les religieuses de Port-Royal, et qu'elles souligneront dans les relations, laisse à penser qu'à l'instar de saint Augustin les chants excitaient en Jeanne Arnauld « des mouvements d'une dévotion extraordinaire » (10). Elle même dira que pendant l'office « l'esprit emporte le corps qui n'y sent plus aucune peine » (11).

Cette expérience quasi-extatique pourrait être à l'origine de l'évolution intérieure d'Agnès Arnauld, qui se fit sans heurt et dans le prolongement de sa propre nature.

Ce n'est pas pure hypothèse d'école. Toute la tradition ecclésiastique insiste, en effet, sur l'importance du chant, reprenant l'invitation de tout le psautier : « Chantez le Seigneur, bénissez son nom » (12). Dans la tradition orientale, Théophane le Reclus fait remarquer : « Le fait de chanter allumera en vous l'Esprit-Saint ou attirera en vous la venue de l'Esprit » (13). C'est également l'intuition de Louis-Marie Grignon de Montfort et de Marthe Robin. Théophane ajoute :

Le but des chants de l'Église est précisément de faire brûler en

nous avec plus de chaleur et de lumière l'étincelle de grâce cachée en nos âmes. Les personnes, les hymnes ont été institués afin de la transformer en flammes (14).

La prière peut alors jaillir directement des cœurs car l'Esprit-Saint dicte les paroles et permet de « chanter au Seigneur un cantique nouveau » (15). Le chant est alors destiné à rendre la prière possible (16). Il est probable que les atermoiements de la Mère Angélique pour admettre sa sœur à prendre l'habit cistercien permirent à cette dernière de prendre conscience de la raison pour laquelle elle avait été tenue aux marches de Port-Royal. Peut-être lui fut-il, de la sorte, possible de mesurer le risque auquel elle avait échappé de confondre nature et surnature, rêverie et prière, moral et théologal. Peut-être aussi est-ce la raison pour laquelle elle insistera à son tour sur la nécessité de la pureté d'intention dans toute vocation religieuse.

Il faut non seulement [écrit-elle à l'une de ses nièces] que le dessein d'être religieuse soit en la vue de Dieu seul mais aussi qu'il ne se rencontre rien dans l'exécution qui ne soit dans son ordre (17).

Quelques années plus tard, elle confiera à M. de Saint-Cyran, parlant de sa sœur la réformatrice

Dieu s'est servi d'elle en tous les temps de ma vie pour me mettre dans la vérité et la charité (18).

Il se pourrait que nous ayons là l'explication d'une particularité. Si la réformatrice de Port-Royal déclare à tout le moins une
fois que l'oraison est « le plus nécessaire moyen par lequel nous
obtenons tout le reste » (19) et s'il est probable qu'elle pratiqua
l'oraison avec régularité dès qu'elle songea à réformer son abbaye (20),
c'est surtout sa sœur Mère Agnès qui en entretient ses correspondants et qui, des deux, en est en quelque sorte la théoricienne. Là
encore, Mère Agnès insiste sur la nécessité du discernement. Elle
met en garde ses interlocuteurs contre une « dévotion envers Dieu
trop empressée » qui consiste à « faire soi-même ce que l'on devrait
attendre de la sainte aspiration » (21). Elle écrit ainsi le 7 octobre
1653 à la sœur Marie de Saint-Joseph Midorge qu'il convient de
« mortifier » les « mouvements de son esprit qui veut les choses et
les pratiques avec ardeur », mais d'une ardeur qui « est animée par

le feu de l'amour-propre » [...] « toujours demeurant et agissant en nous », alors que « l'autre feu n'y est que lorsqu'il plaît à Jésus-Christ de l'allumer en nos cœurs » (22). Comme elle le dira en effet à l'une de ses religieuses : « Tout ce qui n'est point par l'Esprit de Dieu est chair » (23). C'est pourquoi « les actions de grâces continuelles » dépendent « d'un principe permanent qui est la foi et la charité répandues dans le cœur par le Saint-Esprit et non pas des lumières passagères et des sentiments excités par des réflexions humaines » (24). Aussi est-elle particulièrement circonspecte sur ce sujet de l'oraison qui lui tient à cœur. Elle déclare à sa sœur Marie-Dorothée de l'Incarnation Le Conte, à propos d'une de ses protégées :

Pour votre fille si elle en est là d'avoir une oraison extraordinaire, il faut qu'elle se prépare à être longtemps postulante. Cela pourra s'en aller peu à peu comme celle de ma sœur Jeanne Colombe, qui n'a rien valu jusqu'à ce qu'elle ait tout oublié ce qu'elle avait appris, quoiqu'il fût bon en soi (25).

Et, en cette occasion, elle recommande la lecture du Chemin de la perfection de Thérèse d'Avila mais interdit, pour cette future religieuse, la lecture du Château intérieur et de la Vie de la réformatrice du Carmel (26). Ce qui est en cause, ce n'est point la sainte mais l'effet que de tels écrits peuvent produire sur de jeunes esprits. Pour Mère Agnès, il en est de l'oraison comme du rêve pour Bernanos. Cela peut n'être que pure sécrétion de l'imagination au lieu d'être ouverture sur l'infini. Dans Le journal d'un curé de campagne, le curé de Torcy souligne à merveille cette ambiguïté. « Tes contemplatifs, déclare-t-il au curé d'Ambricourt, sont très bien outillés pour nous fournir de belles fleurs, des vraies ; malheureusement, il y a parfois du sabotage dans les cloîtres comme ailleurs et on nous refile trop souvent des fleurs en papier » (27). Agnès Arnauld, plus encore que sa sœur Angélique, redoute l'illusion. Tout ceci ne l'empêchera pas d'écrire, au risque de paraître se contredire, que toute « oraison est extraordinaire » car « le langage est alors celui du cœur qui est ineffable, l'Esprit de Dieu qui le forme étant au-dessus de notre intelligence ». Pour elle « il n'y en a point d'autre que celle-là » (28). La contradiction apparente vient de ce que en l'occurrence elle ne s'adresse plus à une débutante mais à une priante confirmée. Et elle écrira une autre fois à Mère Dorothée de l'Incarnation : « Que vous êtes heureuse... de ce que [Dieu] vous fait goûter quelquefois d'une manière qui vous emporte et qui vous oblige

de lui donner tout ce qu'il demande de vous » (29). L'important pour Mère Agnès n'est pas dans les sensations, mais l'oraison ne les exclut pas. Il convient seulement de ne pas confondre les échauffements de notre imagination avec l'expérience de la Présence. On ne parle bien que de ce que l'on a expérimenté. Si la Mère Agnès insiste de façon si fréquente, bien avant Dietrich Bonhöffer, sur l'erreur qui consiste à « croire que l'homme pourra prier naturellement » (30), c'est, pensons-nous, à cause de son expérience initiale, qui lui sera constamment présente.

* *

Il est évident que Mère Agnès a été une âme d'oraison et qu'avec l'office ce fut sa prière de prédilection. Elle les associe souvent comme elle le fait à l'intention de l'une de ses nièces : « L'attention, écritelle, qu'on doit avoir à l'oraison et à l'office n'est point une chose forcée et pénible, ce n'est qu'une simple présence du cœur à Dieu » (31). Elle précise même. L'oraison est

l'œil de l'âme, parce que c'est elle qui la conduit et qui dirige nos pas, qui nous instruit dans nos ignorances, qui nous rappelle de nos égarements, qui nous relève de nos chutes et qui nous faisant voir l'invisible nous empêche quasi de voir les choses qui nous frappent les yeux, c'est-à-dire qu'elle nous rend presque inconsidérable tout ce qui nous arrive (32).

On ne peut être plus explicite. Il n'est pas de vie spirituelle sans oraison. Et c'est elle qui nous achemine vers cette sainte indifférence chère à l'évêque de Genève (33).

Mère Agnès avait en effet grande facilité à l'oraison et M. Singlin disait « qu'elle la faisait plus en un demi quart d'heure que les autres en bien du temps » (34). C'est, au demeurant, elle qui présida à la rédaction des Constitutions de Port-Royal qui inscrivirent l'oraison parmi les obligations des moniales (35). L'abbé Cognet a, sur ce sujet, mis en évidence que ce fut là un problème qui au XVII^e siècle fit couler beaucoup d'encre et souleva des difficultés assez complexes parmi les ordres religieux (36). Tel n'est pas cependant notre sujet.

Aller plus avant sans préciser ce qu'entend Jeanne Arnauld par oraison risquerait de porter à confusion. Si l'on en croit sa correspondance, le terme « oraison » désigne sous sa plume deux réalités : les trois oraisons de la messe — la collecte, la secrète et la postcommunion — (37), et une prière qui a pour particularité première de n'être pas méthodique. Cette conception est pour elle fidélité à saint Benoît, comme l'avait fait remarquer Madame Weawer-Laporte (38). Elle écrit en effet, à Madame de Foix, coadjutrice de Saintes :

Saint Benoît nous apprend dans la règle à prier [...] sans pensées et sans considérations mais avec larmes et ferveur d'esprit [...], comme cette manière est sans méthode et que l'on ne l'a pas quand on veut, on a trouvé moyen de composer une oraison qui ne peut manquer parce qu'elle dépend du raisonnement et ceux qui en ont plus de mémoire et de subtilité d'esprit y réussissent le mieux.

Elle ajoute, condamnant cette manière de procéder : « Le pauvre lépreux de notre évangile n'eut pas besoin d'être instruit de ce qu'il devait faire pour reconnaître la grâce qu'il avait reçue de Jésus-Christ » (39). Pour la sœur de la Mère Angélique, il n'existe pas d'autre oraison que celle qui consiste « à se mettre devant Dieu à dessein de le prier et adorer en la manière qu'il lui plaira de nous en faire la grâce » (40).

Par ailleurs, à l'instar de François de Sales et de M. de Saint-Cyran, l'abbesse insiste sur la nécessité et l'obligation de la prière continuelle. Les chrétiens, pendant un temps, furent partagés sur l'interprétation de l'obligation qui leur est faite de prier toujours. Origène formula la solution désormais classique : « Celui-là prie sans cesse qui unit la prière aux œuvres nécessaires et les œuvres à la prière » (41).

Cette pensée deviendra celle d'Augustin et d'Aphraate. Ce sera aussi le « ora et labora » de Benoît. Pour la Mère Agnès cela consiste

à faire en sorte que tous les temps qui sont donnés pour prier soient de véritables prières en ce qu'elles ne doivent donner aucun lieu à la distraction volontaire (42).

Elle dira ailleurs du monastère de Port-Royal : « Nous sommes la maison de Dieu et cette maison doit être une maison d'oraison habituelle qui soit continuelle » (43). Pour elle, en effet, la prière continuelle consiste à toujours être en esprit d'oraison,

car Notre Seigneur a dit qu'il faut toujours prier et ne jamais défaillir, c'est-à-dire comme je pense, n'être point en état de fuir

l'oraison, et quand on sent cet éloignement s'arrêter tout comme pour se réhabiliter dans ce saint exercice (44).

Ainsi donc prière continuelle et oraison sont quasiment synonymes.

François de Sales dans le *Traité* faisait remarquer que si l'oraison est un colloque, un « devis » ou une « conversation » de l'âme avec Dieu :

par icelle donc nous parlons à Dieu et Dieu réciproquement parle à nous. Nous aspirons à lui et respirons en lui, et mutuellement, il inspire en nous et respire en nous (45).

Le saint évêque s'appuyait sur Grégoire de Nysse, Jean Chrysostome, Augustin et saint Jean Damascène. Il aurait pu ajouter Maxime le Confesseur. Cette idée sera reprise avec insistance tout près de nous par un ami de Maritain, comme de Gabriel Marcel, Jean Daniélou et Nicolas Berdiaeff, en la personne d'Eugraph Kovalessky (46). C'était aussi la pensée de l'abbé de Saint-Cyran qui cependant « limitait l'oraison mentale où l'on se contente de parler à Dieu ». Il conseillait, en effet, « d'être comme une table rase disposée seulement à recevoir ce qu'il plaira à Dieu d'y imprimer ». Telle est également la position de Mère Agnès (47).

* *

L'oraison de la Mère Agnès est essentiellement oraison du cœur. L'abbesse ne prend pas la peine de préciser ce qu'elle entend par ce terme mais il est évident qu'en l'occurrence, elle suit et reprend Augustin notamment et toute la tradition des Pères. Sa terminologie, il est vrai, manque parfois de précision. Elle a une fréquente propension à employer cœur pour âme et réciproquement. L'ambiguïté ne porte pas à conséquence quand on sait que Jean de la Croix définit le cœur comme « le centre le plus profond de l'âme » (48). La tradition spirituelle désignera ce point comme le « tréfonds », le « cœur profond », le « château intérieur », « la fine pointe de l'âme » ou le « point vierge ». Augustin, pour revenir à lui, ne fait qu'adopter avec le cœur une notion biblique qu'il contribue à enrichir. Le cœur est le centre intime de la personne, le principe qui unifie et oriente toute l'existence humaine. Il est aussi et surtout le lieu de la rencontre avec Dieu. Le cœur est « là où je suis ce que je suis ».

Il est encore « le point où se rencontrent toutes les puissances de l'homme et d'où rayonnent toutes ses activités » (49). En bref, dans la perspective augustinienne le cœur est identifié à « l'homme intérieur » de Plotin et de saint Paul (50), c'est-à-dire à l'homme en ce qu'il a de meilleur, de plus profond et de plus élevé (51). Pour l'évêque d'Hippone, la conversion consiste à suivre l'appel d'Isaïe « reviens à ton cœur » (52). Tel est quasiment le conseil que donne, pour l'aider à prier, la Mère Agnès à l'une des religieuses avec laquelle elle correspond :

Si nous aimons la prière et si nous la pratiquons en nous retirant dans la maison de notre âme [...], nous trouverons toujours Dieu prêt à nous recevoir,

car il nous y appelle « en nous disant que nous retournions à notre cœur » (53).

L'abbesse, au demeurant, semble voir dans l'Écriture un long appel où Dieu nous dit : « Retournez à votre cœur » (54). Le don du Créateur est d'ailleurs proportionnel à l'amplitude de ce cœur. Si nous ne dilatons pas notre cœur, Dieu ne nous donnera guère (55). Plus loin elle reprend l'antithèse biblique qui est appel à Dieu pour faire de nos « cœurs de pierre » des « cœurs de chair » ou des « cœurs nouveaux » (56). Elle assimile, semble-t-il, d'une part « cœur de pierre » et « volonté propre », « toujours mauvaise et opposée à Dieu », d'autre part « bonne volonté » et « cœur nouveau [...] qui reçoit les impressions et les mouvements de la grâce » (57). Elle dira également : « On ne vit plus quand on ne prie plus par ce manquement au désir de le faire », car le risque est alors que Dieu ne parle plus au cœur (58).

L'important est donc pour la Mère Agnès d'avoir le désir de prier (59). Pour elle comme pour l'évêque de Genève il convient de se tenir « en une contenance dévote devant Dieu » (60), attendant « s'il plaît à la divine Majesté de nous parler et s'entretenir avec nous par ses saintes inspirations et consolations intérieures » (61). Il importe en effet de faire ce que préconisait M. Singlin et de dire avec l'Écriture : « Audiam quid loquatur in me, écouter ce que dit Dieu dans le cœur ».

La Mère Agnès, qui ne préconise point de méthode, voit bien cependant qu'une condition est nécessaire : le silence. Pour cela, écrit-elle à la Mère Singlin, religieuse à Montmartre, « il faut s'imposer silence et à toutes les créatures, à toutes ses passions et à ses

sens » (62). Elle invite à prier Dieu de nous rendre capables d'entendre sa voix et conseille de faire la prière de saint Augustin :

Seigneur, les oreilles de mon âme sont en votre présence, ouvrezles, et quand vous les aurez ouvertes, dites au fond de mon cœur : Je suis ton salut, mais dites-le en sorte que je l'entende, et que je ne cherche plus mon salut et mon repos qu'en vous (63).

Le silence est, en effet, le langage du cœur et si l'on s'étudie au silence Dieu nous récompense en nous donnant de saintes pensées. L'abbesse est loin d'être originale. Elle s'inscrit dans toute la tradition, biblique d'abord, chrétienne ensuite. C'est le « schema Israël — Écoute — Israël », repris par Abba Arsène qui reçut du Seigneur lui-même cet apophtegme : « Fuis, tais-toi, garde le recueillement » (64), et qui soulignera M. de Saint-Cyran dans ses textes consacrés à la solitude (65). Au XIXe siècle un Séraphim de Sarov déclarera : « Aucun exercice spirituel ne vaut celui du silence » (66). Cet exercice est nécessaire si l'on veut découvrir le royaume de Dieu qui est en nous depuis l'Incarnation. Alors

nous sommes incorporés en Jésus-Christ qui porte avec soi son royaume dans l'âme où il habite par la foi et par la charité (67). Cette vérité que le Fils de Dieu nous enseigne nous ôte la difficulté qu'on croit qu'il y a à s'approcher de Dieu, puisqu'il nous est plus présent que nous ne le sommes à nous-mêmes (68).

La réalité qui correspond à cette exigence de silence est parfois formulée par la sœur de la Mère Angélique sous forme d'une métaphore qui ne lui est pas propre : le vide. C'est ainsi qu'elle écrit à sœur Marie de Saint-Joseph Midorge, le 22 août 1655 : « Votre solitude, vos infirmités, votre âge qui vous approche de la mort, et par conséquent vous détache de toutes choses, font un vide en vous que Dieu veut remplir de lui-même » (69). Il convient, en effet, « que le cœur demeure vide de tout et qu'il devienne un vase capable d'être rempli du seul amour de Dieu » (70). Le Saint-Esprit veut, en effet, « remplir tous les cœurs qu'il trouvera vides d'un autre amour dominant, celui de Dieu » (71). Et l'on attire l'Esprit-Saint par l'oraison (72). La comparaison du cœur à un vase et la nécessité du vide rappellent Eckhart, même si la pensée de l'abbesse n'a pas l'audace du Maître. Pour le maître « le Saint-Esprit se laisse fluer dans l'âme aussi fort qu'elle s'est vidée d'elle-même dans l'humilité et s'est agrandie pour le recevoir » (73).

Que connaissait-elle d'Eckhart et de ses disciples ? Il est difficile de le dire. On sait seulement que M. de Sacy avait dans sa bibliothèque deux ouvrages faussement attribués à Tauler (74) que la Mère Angélique cite une fois (75). Il est également curieux de noter que l'on trouve sous la plume de Mère Agnès l'idée — formulée par les rhéno-flamands — selon laquelle la vie spirituelle consiste en la naissance de l'Enfant-Dieu en nous (76).

Quoi qu'il en soit, pour Agnès Arnauld, l'oraison est simple. Monsieur de Saint-Cyran avait affirmé avant elle :

Plus l'oraison est simple, plus elle est bonne (sic). Toute réflexion qu'on y fait est contraire à la simplicité et aussitôt que l'ennemi voit dans l'esprit de l'inquiétude et du raisonnement il s'y mêle (77).

L'abbesse déclare également se référant à Augustin :

Faites comme saint Augustin qui faisait le sourd à ses pensées, divertissez-vous en le plus que vous pourrez, sachant que les conséquences et les conclusions que vous en tirerez seront erronées [...] ce qui vous oblige à l'ignorance absolue de ce que vous êtes au regard de lui, demeurant en sa présence comme un vaisseau perdu.

C'est aussi l'une des grandes leçons des Pères du désert, et notamment d'Évagre le Pontique. Pour ce dernier les concepts ou idées ou « *logismoi* » sont un obstacle qui empêche d'accueillir la Présence (78). Le modèle en l'occurrence est la Sainte Vierge qui n'a servi l'Église que par son exemple et non par

ses instructions qui auroient été plus divines que celles des apôtres ; mais elle devoit être le modèle des âmes qui n'entendent de la part de Dieu que des paroles secrètes, et qui goûtent cette manne cachée que nul ne connaît que celui qui la reçoit (79).

Au total la prière de Mère Agnès n'a rien de bien original. On pourrait en dire ce que dit l'Abbé Cognet de la spiritualité de Port-Royal, à savoir qu'elle est caractérisée par l'indécision, en ce sens qu'il est difficile d'y distinguer des linéaments fermes et constants

la rattachant ou l'apparentant à telle ou telle tradition. Dire en effet, qu'Agnès Arnauld est attachée à la prière de l'office n'est guère éclairant. Elle s'inscrit de fait dans toute la tradition bénédictine qui la précède et la dépasse. Souligner que son oraison est oraison du cœur, c'est en faire une fille d'Augustin mais aussi des Pères et bien sûr de Citeaux, qui préconise inlassablement le « redire ad cor » (80). Mais c'est aussi en faire l'aïeule de Thérèse de l'Enfant-Jésus, d'Elisabeth de la Trinité et de bien d'autres. On peut certes relever des termes ou expressions qui évoquent les rhéno-flamands, mais c'est pour être arrêté par ce qui est peut-être réminiscence de Condren ou de Bérulle. On se demande parfois si elle distingue bien dévotion et contemplation; mais si tel était le cas, elle ne ferait que s'inscrire dans la lignée d'Évagre le Pontique (81). Elle n'est pas non plus sans citer François de Sales, à qui elle doit probablement son attention à la Passion du Christ, ni sans évoquer M. de Saint-Cyran.

* *

C'est peut-être à lui d'ailleurs qu'elle doit ce qui semble être sa caractéristique essentielle, à savoir ce que l'abbé Cognet appelle le « pneumatisme » de l'abbé de Saint-Cyran (82). L'oraison pour l'abbesse ne consiste en rien d'autre, lorsque l'on est devant Dieu pour le prier et l'adorer, qu'à « attendre son opération en nous : car saint Paul dit que nous ne savons comment il faut prier, mais que le Saint-Esprit prie en nous » (83). Quant à la durée, il convient demeurer en grand respect devant lui jusqu'à ce qu'il nous renvoie en cessant de nous inspirer de demeurer en oraison, car c'est au fond de son cœur qu'on entend sa voix et « si aujourd'hui vous entendez sa voix, gardez-vous bien d'endurcir votre cœur » (84). Car là est la grâce, c'est-à-dire la paix et la joie spirituelle (85).

Mais ce « pneumatisme » même est celui de tous les Pères et notamment celui des Pères grecs qui put susciter des tensions entre le ministère prophétique des Saints et l'institution. Tout près de nous également un jésuite, le Père Sullivan, caractérise le Renouveau de la sorte :

On remarque [chez les adeptes du mouvement] un sens plus aigu de la proximité de Dieu, un goût plus vif de la prière [...] un zèle accru pour l'apostolat, une plus grande aptitude à faire face aux exigences de la vie chrétienne qu'antérieurement on jugeait trop difficile voire impossible à satisfaire. Il s'agit en quelque

sorte d'une force nouvelle qu'on reconnaît devoir à l'Esprit-Saint (86).

Il n'est pas dans mon propos de faire d'Agnès Arnauld l'ancêtre du Renouveau, d'abord appelé Pentecôtisme puis Renouveau charismatique. Mais il semble que dans un cas comme dans l'autre, la primauté n'est pas celle des influences mais celle de l'expérience. Dans un cas comme dans l'autre on trouve à l'origine une expérience fondamentale qui est celle de la présence transformante de Dieu. En dépit des réticences d'un certain christianisme qui donne dans l'abstraction intellectuelle, il est conforme à toute la tradition des Pères d'affirmer que « L'Incarnation transforme les entrailles de l'homme en matrice de vie » (87). Grégoire Palamas s'écriait : « Tous ceux qui ont de l'expérience ne peuvent que rire lorsqu'on les contredit par l'inexpérience [...] propos stériles de chicaneurs » (88). Mère Agnès ne dit rien d'autre lorsqu'elle écrit à une religieuse de Port-Royal à propos de l'évangile de la Transfiguration : « Ce mystère nous apprend que c'est en l'oraison qu'on obtient la transformation du cœur, qui est ce que David appelle créer en nous un cœur nouveau » (89). Il n'est pas anodin de constater que les conversions d'Angélique et d'Agnès Arnauld se produisirent dans un milieu qui était assez peu spirituel. Elles eurent toutes les peines du monde à trouver des directeurs avisés. Il reste qu'elles y vécurent une expérience qui orienta toute leur vie. Ceci ne veut pas dire qu'il serait vain de tenter de discerner les influences qu'elles subirent mais que ces influences ne sont pas susceptibles de rendre compte à elles seules de leur vie intérieure, c'est-à-dire de leur prière. Elles purent emprunter à l'un ou à l'autre des expressions susceptibles de dire l'indicible et de suggérer l'ineffable, mais c'est à leur expérience, c'est-à-dire à « la parole de consolation que fait entendre l'Esprit-Saint dans le silence » (90) qu'elles revinrent constamment. La parfaite adéquation entre l'expérience et la parole des deux sœurs fit la force de l'une et de l'autre : le prophétisme de la Mère Angélique qui abîmait « les âmes en Dieu » et « qui avait le secret de tout renverser par sa force et de tout relever par sa bonté », la sagesse de la Mère Agnès « d'une égalité toujours uniforme [...], d'une gravité accompagnée de douceur qui inspirait la confiance et le respect » et « instruisait autant par son silence que par ses paroles » (91), ce qui est le propre d'une âme de prière.

(1) Jean-Yves Leloup, « La rencontre de l'inévitable dans le christianisme », dans *Question de*, 79, Paris, Albin Michel, 1989n pp. 47-61.

(2)François Boulêtreau, « La charité de la Mère Angélique », Chroniques de Port-Royal, la Mère Angélique Arnauld (1591-1661), 41, Paris, 1992, pp. 171-194.

- (3) Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal... à Utrecht, aux dépens de la Compagnie, 3 vol., 1742, t. 1, pp. 8-11. Par la suite cet ouvrage sera désigné par le sigle M. 1742.
- (4) Relations sur la vie de la Révérende Mère Angélique de Sainte Magdeleine Arnauld ou Recueil de la Mère Angélique de Saint Jean... s.l., 1737, pp. 9-10. Voir aussi M. 1742, t. 1, p. 17.
 - (5) M. 1742, t. 2, pp. 265-266.
 - (6) M. 1742, t. 1, p. 17 et t. 3, pp. 207-208.
- (7) Lettres de la Mère Agnès Arnauld, abbesse de Port-Royal..., avec une introduction par M.P. Faugère, Paris, Benjamin Duprat, 1858, 2 vol. Lettre à la sœur Marie-Charlotte de Sainte-Claire Arnauld d'Andilly, 24 novembre 1651, t. 1, p. 209.
 - (8) Éloge de la Mère Agnès, Bibliothèque de Port-Royal, P.R. 87, p. 4.
- (9) Lettres..., à une religieuse de Port-Royal, 16 octobre 1648, t. 1, p. 147; voir aussi lettre du 2 mars 1651, t. 1, p. 183.
- (10) Saint Augustin, *Confessions*, traduction d'Arnauld d'Andilly établie par Odette Barenne et présentée par Philippe Sellier, Paris, Gallimard (folio 2465), 1993, p. 308.
 - (11) M. 1742, t. 3, p. 228.
 - (12) Ps. 100 et passim.
- (13) Rachel Goettmann, « Chanter Dieu : la transfiguration du quotidien », Le chemin, éd. Béthanie, n° 17, 1992, p. 8.
 - (14) Ibid.
 - (15) Ps. 33, 3.
 - (16) R. Goettmann, loc. cit.
- (17) Lettres..., à sœur Marie-Angélique au Sainte-Thérèse Arnauld d'Andilly, fin août 1654, t. 1, p. 331.
 - (18) Ibid., t. 1, p. 406.
- (19) François Boulêtreau, Édition de la correspondance de la Mère Angélique Arnauld. avec la reine de Pologne, Thèse de 3° cycle (dactylographiée), Paris, 1980, 4 tomes en 5 volumes, voir t. III A, p. 215.
 - (20) Ibid., t. 1, p. 40.
- (21) Lettres..., à la sœur Marie de Saint-Joseph Midorge, mardi 7 octobre 1653, t. 1, p. 297.
 - (22) Ibid.
 - (23) Ibid., à une religieuse de Port-Royal, s.d., t. 2, p. 446.
- (24) *Ibid.*, à la sœur Marie de Saint-Joseph Midorge, mardi 7 octobre 1653, t. 1, p. 296.
 - (25) Ibid., 6 juin 1653, t. 1, p. 265.
 - (26) Ibid.
- (27) Georges Bernanos, Journal d'un curé de campagne, dans Œuvres romanesques, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), p. 1040.
 - (28) Lettres..., à Madame de Foix..., 12 août 1653, t. 2, p. 105.
 - (29) Lettres..., à Madame de Foix..., 19 décembre 1661, t. 2, p. 105.
 - (30) Cité d'après R. Goettman, op. cit., p. 5.
- (31) Lettres., à la sœur Marie-Angélique de Sainte-Thérèse Arnauld d'Andilly, 24 septembre 1645, t. 1, p. 122.

(32) Lettres..., à la sœur Marie-Charlotte de Sainte-Claire Arnauld d'Andilly,

ce 24 novembre 1651, t. 1, p. 209.

(33) Saint François de Sales, *Traité de l'Amour de Dieu*, dans : Œuvres, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1969, pp. 768-773 et n. 1 de la page 768, pp. 1756-1757. Voir Lettres..., à M. Blaise Pascal, 7 octobre 1661 : « ... Jésus-Christ nous apprend à consentir à tout ce que Dieu fait... » t. 2, p. 12 ; à Madame de Foix, ce 6 novembre 1661. « Le plus sûr dans toutes les choses qui arrivent, c'est de laisser faire Dieu, autant par la volonté que par nécessité », t. 2, p. 19.

(34) M. 1742, t. 3, p. 228.

- (35) Arnauld (Mère Agnès), Constitutions du monastère de Port-Royal du Saint-Sacrement, Mons, 1665; voir la rubrique « oraison ».
 - (36) Louis Cognet, Dom Claude Martin et le Mysticisme français, p. 135.

(37) Lettres..., passim.

(38) Ellen Weawer, Saint-Cyran's prière du pauvre vs Nicole's oraison mentale: a conflict over styles of prayer at Port-Royal, dans Cîteaux Com. Cist., fasc. 3-4, 1978, pp. 303-313, voir p. 309.

(39) Lettres..., ce 12 août 1663, t. 2, pp. 104-105.

(40) Lettres..., à une religieuse de Port-Royal, s.d., t. 2, p. 438.

(41) Origène, De Oratione 12, P.G. n° 11, 452.

(42) Lettres..., à la sœur Angélique de Sainte-Thérèse Arnauld d'Andilly, 24 septembre 1645, t. 1, pp. 121-122. Augustin, De opere monachorum, P.L. n° 40, 457-582. Tomas Spidlik s.j., La Vie spirituelle selon les anciens Pères, Christus, n° 155, pp. 275-285, voir p. 283.

(43) Lettres..., à la sœur Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly, avant

septembre 1653, t. 1, p. 283.

(44) Lettres..., à la sœur Marie-Dorothée de l'Incarnation Le Conte, commencement du carême 1649 (vers le 18 février), t. 1, p. 158.

(45) Saint François de Sales, ibid., p. 609.

(46) Eugraph Kovalevsky, *La Quête de l'Esprit*, Paris, Albin Michel (Spiritualités vivantes), 1993, pp. 173-175.

(47) Jean Orcibal, les Origines du Jansénisme, t. V, la spiritualité de Saint-Cyran avec ses écrits de piété inédits, Paris, Vrin, 1962, pp. 66-67. Mère Agnès invite une de ses religieuses à ne se point mettre en peine de « chercher des pensées » mais « à se tenir en silence et en gémissement », Lettres..., s.d., t. 2, p. 456.

(48) Père Jean-Claude Sagne, o.p., « Le lieu du cœur », dans Pyschologie et

Foi, janvier 1990, n° 9/10, p. 12.

- (49) Arnauld d'Andilly traduit cette citation de saint Augustin par « ... mon cœur où je suis tel qu'il vous a plus de me rendre par votre grâce ». Saint Augustin, Confessions, Ibid., p. 335. La seconde citation est d'A. Solignac, Homme intérieur, DS 7, col. 657.
 - (50) Plotin, Ennéades V, 1, 10 et saint Paul, Col, 3, 9-10 et Ep. 4, 23-24.
- (51) Isabelle Bochet, « Reviens à ton cœur », dans Psychologie et Foi, ibid., pp. 17-27.

(52) *Ibid.* et *Is.* 46, 8.

(53) Lettres..., à une religieuse de Port-Royal, vers novembre 1654, t. 1, p. 341.

- (54) *Ibid.*, à la sœur Marie de Saint-Joseph Midorge, de Port-Royal des Champs, 1^{er} octobre (1654), t. 1., p. 335.
- (55) *Ibid.*, à la Mère Marie-Dorothée de l'Incarnation Le Conte..., (novembre) 1654, t. 1, p. 340.

(56) Ez. 11, 19 et 36, 26.

- (57) Lettres..., à une religieuse de Port-Royal, 4 janvier 1652, t. 1, pp. 219-220.
 - (58) Ibid., à Mademoiselle., le 8 août 1646, t. 1, p. 127.

(59) Ibid., à une religieuse de Port-Royal, le 16 novembre 1655, t. 1, p. 391.

(60) Saint François de Sales, Introduction à la vie dévote, ibid., p. 92.

- (61) Ibid.
- (62) Lettres..., à la mère Singlin..., s.d., t. 2, p. 392.
- (63) Ibid.
- (64) Ibid. et Alphonse et Rachel Goettman, Sagesse et pratiques du christianisme, Paris, Droguet et Ardant, 1991, p. 67.
 - (65) Orcibal, Ibid., pp. 421-435.
 - (66) A. et R. Goettman, Ibid., p. 12.
 - (67) Lettres..., Ibid.
 - (68) Ibid., à une religieuse de Port-Royal, s.d., t. 2, p. 460.
 - (69) Ibid., t. 1, p. 375.
- (70) *Ibid.*, à sœur Marie-Angélique de Sainte-Thérèse Arnauld d'Andilly (fin août 1654), t. 1, p. 332.
 - (71) Ibid., à Madame la Marquise de Sablé, le 30 mai (1669), t. 2, p. 304.
- (72) *Ibid.*, à la sœur Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly, (avant septembre 1653), t. 1, p. 283.
 - (73) Eckhart, Sur l'humilité, Paris, Arfuyen, 1988, pp. 13-14.
- (74) Odette Barenne, « Une grande bibliothèque de Port-Royal, Inventaire inédit de la Bibliothèque de Isaac-Louis Le Maistre de Sacy (7 avril 1684) », Paris, Études Augustiniennes, 1985, n. 679, p. 160 et n. 880 p. 202.
 - (75) M. 1742, t. 2, p. 411.
- (76) Lettres..., à la Mère Marie-Dorothée de l'Incarnation..., à l'occasion de la nouvelle année, (1er janvier 1655), t. 1, p. 353.
 - (77) Orcibal, Ibid., p. 67 et 232.
- (78) Lettres..., à une religieuse de Port-Royal, s.d., t. 2, pp. 451-452 et Praxis et gnosis d'Évagre le Pontique ou la guérison de l'esprit, Paris, Albin Michel-Cerf (Spiritualités chrétiennes), 1992. Orcibal, ibid., p. 67, n. 232.
 - (79) Lettres..., à Madame de Foix..., ce 12 août 1663, t. 2, p. 105.
- (80) André Louf, La voie cistercienne..., Paris, Desclée de Brouwer, 1991, pp. 69-80.
- (81) Voir par exemple *Lettres...*, à la sœur Marie-Angélique de Sainte-Thérèse Arnauld d'Andilly, vers novembre 1653, t. 1, p. 304.
 - (82) Cité d'après Orcibal, Ibid., p. 69 et n. 239.
 - (83) Lettres..., à une religieuse de Port-Royal, s.d., t. 2, p. 438.
 - (84) Ibid., t. 2, p. 443 et pp. 495-496.
- (85) *Ibid.*, à la sœur Marie-Dorothée de l'Incarnation, commencement du carême 1649 (ver le 18 février), t. 1, p. 158; à Madame de Foix, 15 janvier 1662, t. 2, p. 35. A la sœur Marie-Angélique de Sainte-Thérèse Arnauld d'Andilly, vers mai 1654, t. 1, p. 322 et passim.
- (86) Cité d'après Albert-M. Besnard, « le prisme des opinions », dans la *Vie spirituelle*, janvier-février 1974, p. 8.
 - (87) A. et R. Goettman, ibid., p. 26.
 - (88) Grégoire Palamas, Défense des saints hésychastes, Louvain, p. 88.
 - (89) Lettres., à une religieuse de Port-Royal, s.d., t. 2, p. 483.
- (90) Il faut noter que cette citation est tirée d'une lettre du 15 mars 1663 environ, adressée à M. de Sévigné. A cette date le « pneumatisme » de la Mère Agnès subsiste donc. Lettres..., t. 2, p. 85.
- (91) Lettres..., à la sœur Angélique de Sainte-Agnès de Marle de La Falaire (vers novembre 1654) t. 1, p. 342 et M. 1742, t. 3, p. 207.